

Participation au financement de la construction de logements locatifs sociaux



Le Mans Métropole

Maxime POTTIER
Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS40010
72 039 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 47 37 90
maxime.pottier@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutien financier aux opérations de construction et d'acquisition-amélioration réalisées par les Bailleurs sociaux.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté urbaine Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Bailleurs sociaux et communes sous certaines conditions.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 4 500 € pour un logement PLUS
- 5 500 € pour un logement financé en PLAI.

Délibération du 30 janvier 2020.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2024 : 1 200 000 €

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : les opérations de construction ont été financées à hauteur de 863 500 €. De plus, Le Mans Métropole a mis en place un fonds de soutien exceptionnel au logement en 2023. Ce fonds, est doté de 2 500 000 € dont 2 000 000 dédiés au logement locatif social. Il permet d'abonder de 4 400 € les subventions en faveur de la construction de logements sociaux. En 2023, 765 600 € du fonds ont été engagés.